



# **Avis de mise à disposition du projet de modification simplifiée N° 1 du plan local d'urbanisme (PLU)**

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-13, R 123-20-1 et R 123-20-2 :

Le maire informe que le dossier relatif au projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint Christol lez Alès est mis à disposition du public en mairie, 41 rue des Marmousets, **du 19 novembre 2012 au 21 décembre 2012 inclus**, aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h00.**

Ce projet porte sur la rectification de quatre erreurs matérielles :

– **Faire apparaître des limites de zone ou de secteur qui n'apparaissaient pas à l'impression du plan de zonage : Zone U4a autour de la crèche des Quinsous, Secteurs de la Zone U1 (Zac des Combes) et Secteurs de la Zone U2 (Zac de Valès).**

– **Rectifier l'article 2 de la zone U4 qui devait autoriser la construction de logements locatifs sociaux.**

Un registre sera mis à disposition pour permettre au public de consigner ses observations.

**Le maire,  
Philippe Roux**